



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2013-114 du 24 septembre 2013

OBJET : Réhabilitation des rues des Barbiers et des Lampiers – Marché de travaux : Avenant au lot 1 « Travaux de voirie »

Rapporteur : Gérard FROMM

Le 24 septembre 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communal s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 17 septembre 2013 en la salle du Conseil Les Cordeliers sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents : 29 jusqu'à délibération n°2013-107
30 de la délibération n°2013-108 à 2013-118
29 de la délibération n°2013-119 à 2013-121

Nombre de pouvoirs : 3

Votants : 32 jusqu'à délibération n°2013-107
33 de la délibération n°2013-108 à 2013-118
31 de la délibération n°2013-119 à 2013-121

Mme Marie MARCHELLO est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, Mme Francine DAERDEN, M. Maurice DUFOUR, Mme Nicole GUERIN, M. Mohammed DJEFFAL, Mme Marie MARCHELLO, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2013-108), M. Philippe SEZANNE, M. Jacques JALADE, M. Alain PROREL, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération 2013-118), M. Jacques DEYME, M. Henry Pierre ROUX, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL

Avaient donné pouvoir : M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Marc FORNESI à M. Guy HERMITTE
Mme Marie-Hélène PONSART à Mme Francine DAERDEN

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de développement économique,

Vu la délibération n°2012-158 du 29 novembre 2012 approuvant l'opération de requalification de la rue des barbiers et de la partie Est de la rue des Lampiers dans le centre commercial SUD de Briançon pour un montant prévisionnel total de 330 000 € HT,

Vu la délibération n°2013-041 du 19 mars 2013 approuvant le lancement des consultations relatives aux marchés de travaux,

Considérant qu'en cours du chantier, les deux éléments suivants ont été constatés :

- **Nécessité d'une modification du profil de la rue des Barbiers** : lors des opérations de reprofilage de la voie, il est apparu que les murs des clôtures des entreprises adjacentes (SAMSE et CHARVET notamment) n'étaient pas fondés. Afin de ne pas déstabiliser les parcelles desdites entreprises, le profil de la voie devait être modifié entraînant également une modification des quantités et typologie de bordures.
- **Nécessité d'une purge du virage entre la rue des Barbiers et des Lampiers** : Sur une surface de 1220 m², le socle actuel de chaussée comprend des matériaux instables. Afin d'assurer une voie pérenne dans le temps, il apparaît nécessaire de purger cette zone sur 60cm. En effet, sans purge, les premières déformations de voirie interviendront rapidement.

La plus-value par rapport au marché initial s'élève à 21 833.85 € HT. Le marché, d'un montant initial de 278 221.99 € HT, serait donc porté avec cet avenant à 300 055.84 € HT, soit une augmentation de 7.85 %.

Considérant que ces modifications au projet ont reçu l'avis favorable du bureau des Maires en date du 22 août 2013,

Vu l'avis de la commission DEAT en date du 17 septembre 2013,

Vu l'avis de la commission d'Appel d'Offres réunie le 18 septembre 2013,

Considérant l'ordre de service pour travaux supplémentaires en date du 26 août 2013,


Considérant que les crédits nécessaires ont été portés au budget 2013,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve le projet d'avenant n°1 au lot 1 « Travaux de voirie » joint en annexe ;
- Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'avenant à intervenir.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président


Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 30 SEP. 2013

Date affichage : 30 SEP. 2013